REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON Peace-Work-Fatherland

Comité d'Organisation Local du CHAN TOTAL 2020 et de la CAN TOTAL 2021 (COCAN 20-21) Local Organizing Committee of the TOTAL CHAN 2020 and the TOTAL AFCON 2021 (COCAN 20-21)

Portant désignation du Chef de Secrétariat et des membres du Secrétariat de la Direction du Tournoi

LE MINISTRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE,
Président du Comité d'Organisation Local du Championnat d'Afrique des Nations
de Football « CHAN TOTAL 2020 » et de la Coupe d'Afrique des Nations de Football
« CAN TOTAL 2021 » (COCAN 20-21),

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques;
- Vu la loi n°2018/014 du 11 juillet 2018 portant organisation et promotion des Activités Physiques et Sportives au Cameroun ;
- Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018;
- Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu le décret n*2019/295 du 04 juin 2019 portant création, organisation et fonctionnement du Comité d'Organisation Local du Championnat d'Afrique des Nations de Football « CHAN TOTAL 2020 » et de la Coupe d'Afrique des Nations de Football « CAN TOTAL 2021 »;
- Vu la décision N°001/MINSEP/CAB du 12 juin 2019 portant organisation et fonctionnement de la Direction du Tournoi du Championnat d'Afrique des Nations de Football (CHAN) 2020 ;

DECIDE:

ARTICLE 1er. - Sont, à compter de la date de signature de la présente décision, désignés aux postes ci-après au Secrétariat de la Direction du Tournoi du CHAN TOTAL 2020;

<u>Chef du Secrétariat</u>: M. ATANGANA ETEME Emeran (Administrateur Civil Principal, Docteur 3^{ème} Cycle en Droit Public)

Membres:

- M. FOTSO TCHAMEKWEN Lambert (Journaliste, Expert en Communication);
- M. EBA OBATEBA Daniel Firmin (Maîtrise en Droit) :
- Mme MENANG Magdaline BINUE (Professeur certifié d'EPS) :
- M. MOUDOUROU Philippe-Eddy (Expert en Infrastructures sportives et Evènementiel):
- M. AHMADOU MOHAMADOU (Master en Administration et Gestion d'Entreprises) ;
- M. ESSOMBA Serge Maurice (Ingénieur en Logistique Evènementielle) ;
- M. EKAMBI NELLE Patrick (MBA en Gestion Marketing);
- M. KOUAM BUMO Kévin (Master en Gestion des Ressources Humaines);
- Mme DIYANI Marielle (Experte en Communication Institutionnelle et Gestion Evènementielle):
- M. AYUK Lawrence AYUKETANG (Professeur certifié d'EPS);

- M. DOUMBE Jean Paulin (Maîtrise en Droit des Affaires);
- M. NZEUSSEU DJOUNTCHEU Léopold (Informaticien-Analyste);
- M. MOHAMADOU DANG ADJOUMI (Licencié en Droit);
- M. MBARGA FOE Georges Henri (BTS en Commerce International);
- Mme NGWINDOH Yvette TANGANG (Professeur certifié d'EPS).

ARTICLE 2.- La durée de la mission des intéressés est celle indiquée par l'article 16 du décret n°2019/295 du 04 juin 2019 portant création, organisation et fonctionnement du Comité d'Organisation Local du Championnat d'Afrique des Nations de Football « CHAN TOTAL 2020 » et de la Coupe d'Afrique des Nations de Football « CAN TOTAL 2021 ».

ARTICLE 3.- Les intéressés auront droit au traitement prévu par la réglementation en vigueur.

ARTICLE 4.- La présente décision sera publiée et communiquée, en français et en anglais, partout où besoin sera./-

Yaoundé, le 🧑

22 OCT 2019

LE MINISTRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE, PRESIDENT DU « COCAN 20-21 »

RCISSE MOUELLE KOMBI